



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-427 bis**

Publié le 1^{er} décembre 2020

SOMMAIRE

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET DES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté du 27 novembre 2020 portant subdélégation de signature à certains agents de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Arrêté du 27 novembre 2020 portant subdélégation de signature au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à certains agents de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Décision du 27 novembre 2020 portant subdélégation de signature pour l'accomplissement des missions des services de l'Établissement FranceAgriMer



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général pour les affaires régionales

**Arrêté portant subdélégation de signature à certains agents de la direction
régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration

Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la Région Nord Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité du Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 portant organisation de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 27 juin 2018 portant nomination de Monsieur Thierry DUPEUBLE sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation du 10 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Björn DESMET sur l'emploi de directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation du 10 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Michel GUILLOU sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Björn DESMET, directeur régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

ARRÊTE

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Björn DESMET, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France, la délégation de signature qui lui est accordée par l'arrêté préfectoral en date du 27 novembre 2020 est exercée par M. Thierry DUPEUBLE, directeur régional adjoint ou par M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint, puis par chacun, dans le domaine de compétence qui le concerne :

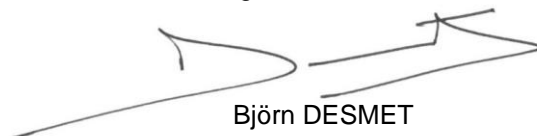
- Service Régional de l'Alimentation :
 - M.Samuel CARON, chef de service
 - Mme Amélie MATHIRON, cheffe de service adjointe
- Service Régional de l'Information Statistique et Économique :
 - Mme Émilie HENNEBOIS, cheffe de service
- Service Régional de la Performance Économique et Environnementale des Entreprises
 - Mme Valérie MAQUERE, cheffe de service
 - Mme Élise GRANGET, cheffe de service adjointe
- Secrétariat Général :
 - Mme Sylvie DELIGNY, secrétaire générale
 - Mme Frédéric LUSSIEZ, secrétaire général adjoint
 - Mme Isabelle BROSSIER, secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP
- Service Régional de la Formation et du Développement :
 - Mme Sandrine MARTINAGE, cheffe de service
 - M. Frédéric PRINCE, chef de service adjoint

Article 2

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au secrétaire général aux affaires régionales de la préfecture des Hauts-de-France et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Amiens, le 27 novembre 2020,

Pour le préfet, et par délégation,
Le directeur régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
de la région Hauts-de-France



Björn DESMET



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**Arrêté portant subdélégation de signature au titre des articles 10 et 75
du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
à certains agents de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt**

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France

Vu le code des marchés publics ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la Région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité du Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2008 portant règlement de comptabilité du ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2013 modifié relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, pris en application de l'article 105 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 27 juin 2018 portant nomination de Monsieur Thierry DUPEUBLE sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 portant organisation de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation du 10 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Björn DESMET sur l'emploi de directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation du 10 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Michel GUILLOU sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Björn DESMET, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France, au titre des articles 10 et 75 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la décision du 26 juillet 2016 portant désignation des responsables des budgets opérationnels de programme au titre du programme « enseignement technique agricole » ;

ARRÊTE

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Björn DESMET, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France, la qualité d'ordonnateur secondaire, en tant que responsable de budget opérationnel de programme ou d'unité opérationnel, est exercée par M. Thierry DUPEUBLE, directeur régional adjoint, ou par M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint, puis par chacun dans le domaine de compétence qui le concerne :

Service Régional de l'Alimentation :

- M. Samuel CARON, chef de service
- Mme Amélie MATHIRON, cheffe de service adjointe

Service Régional de l'Information Statistique et Économique :

- Mme Émilie HENNEBOIS, cheffe de service

Service Régional de la Performance Économique et Environnementale des Entreprises

- Mme Valérie MAQUERE, cheffe de service
- Mme Élise GRANGET, cheffe de service adjointe

Secrétariat Général

- Mme Sylvie DELIGNY, secrétaire générale
- M. Frédéric LUSSIEZ, secrétaire général adjoint
- Mme Isabelle BROSSIER, secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP
- Mme Fabienne DUCOURANT, cheffe du Pôle Finances et Logistique
- M. Didier DE WINNE, responsable de la gestion budgétaire

Service Régional de la Formation et du Développement :

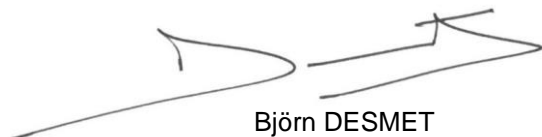
- Mme Sandrine MARTINAGE, cheffe de service
- M. Frédéric PRINCE, chef de service adjoint
- Mme Agnès CARON, responsable budgétaire

Article 2

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur régional des finances publiques de la région Hauts-de-France et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Amiens, le 27 novembre 2020,

Pour le préfet, et par délégation,
Le directeur régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
de la région Hauts-de-France



Björn DESMET



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général pour les affaires régionales

**Décision portant subdélégation de signature pour l'accomplissement
des missions des services de l'Établissement FranceAgriMer**

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles D621-27 et R621-28 ;

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 modifiée relative à la création de l'Agence de Services et de Paiement et de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer ;

Vu le décret n° 84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de la pêche

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Nord Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité du Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 27 juin 2018 portant nomination de Monsieur Thierry DUPEUBLE sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France

Vu la décision du 2 avril 2009 du directeur général de FranceAgriMer, modifiée par la décision du 11 février 2014, portant organigramme et organisation générale des services de FranceAgriMer ;

Vu la décision du directeur général de FranceAgrimer n°ST/2016/10 du 12 mai 2016, portant délégation de signature à Monsieur Michel LALANDE, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de Nord, en qualité de représentant territorial de FranceAgriMer et ordonnateur délégué ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation du 10 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Björn DESMET sur l'emploi de directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation du 10 novembre 2020 portant nomination de Monsieur Michel GUILLOU sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;

Vu la décision du 27 novembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Björn DESMET, directeur régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France, pour l'accomplissement des missions de l'établissement FranceAgriMer ;

DECIDE

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Björn DESMET, directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France, la délégation de signature qui lui est accordée par la décision préfectorale en date du 27 novembre 2020 pour l'accomplissement des missions de l'établissement public FranceAgrimer est exercée par M. Thierry DUPEUBLE, directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ou par M. Michel GUILLOU, directeur régional adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, puis par :

- M. Xavier LOUVET, chef du Service Régional de FranceAgrimer,
- Mme Mylène COROËNNE, cheffe adjointe du Service Régional de FranceAgrimer,

ainsi que, limitée à la signature des billets avalisés, par :

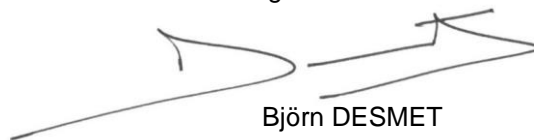
- M. Christophe COTTRAIS, chargé de la statistique, de l'informatique et de l'aval du service régional de FranceAgrimer,
- M. Marc BAROUX, instructeur liquidateur du service régional de FranceAgrimer,

Article 2

Le directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée au comptable public de FranceAgrimer et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France ainsi que sur le site de FranceAgrimer.

Amiens, le 27 novembre 2020,

Pour le préfet, et par délégation,
Le directeur régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
de la région Hauts-de-France



Björn DESMET